



EXAMEN DE FIN DE SEMESTRE
Session Normale d'Automne 2024

Épreuve : Comptabilité générale
Enseignant : ABDELLAH AAJLY
Niveau : DENCN – 1ère année – Semestre 1
Jour/Date : 25/12/2024 à 9h
Durée : 01 heure

L'utilisation des calculatrices est autorisée, celle du plan comptable est interdite.

N.B. * une seule réponse est correcte

*** Mettre une croix sur la bonne réponse**

*** Une mauvaise réponse et une absence de réponse sont sanctionnées par un zéro.**

Exercice

Au cours du mois de janvier N, Mr Hamza a effectué un certain nombre d'opérations. Il vous remet les informations concernant son bilan au 01/01/N ainsi que les opérations effectuées courant janvier et vous demande des éclaircissements concernant certains points :

A) Le premier janvier N, la situation active et passive de Mr HAMZA, propriétaire d'un magasin de commercialisation d'articles de sports se présente ainsi :

• Il possède :

- Un fonds commercial évalué à 260 000 dh, Actif Immob
- Un local à usage commercial de 340 000 dh, " "
- Divers Mobilier de bureau de 220 000 dh, " "
- Une camionnette de 150 000 dh, " "
- Divers Articles en stock :
 - + 100 survêtements évalués à 1 000 dh l'unité, 100k
 - + 150 Maillots de foot évalués à 600 dh l'unité, 90k
 - + 100 shorts de foot évalués à 400 dh l'unité, 40k
 - + 1 000 chaussettes à 100 dh l'unité, 100k

Actif circulant

- Ses clients lui doivent 250 000 dh, T. Actif
- Il a 100 000 dh d'espèces en caisse et 150 000 dh de disponible en banque.
- Il doit 800 000 dh à un établissement de crédit (CFG BANK).
- Les dettes envers les fournisseurs d'élèvent à 488 000 dh et à 12 000 dh envers la CNSS.

B) Les opérations effectuées par Mr HAMZA en Janvier N :

02/01 Achat d'une voiture Peugeot Partner pour 180 000 dh (H.T). La facture SR78 relative à cet achat sera réglée pour moitié dans 6 mois et pour l'autre moitié dans 14 mois.

04/01 Adressé au client « LT1 » la facture N° VT1 comprenant les éléments suivants :

- * 50 unités « Survêtements » à 1 400 dh (H.T) l'unité ; 70 000
- * 100 unités « Maillots de foot » à 800 dh (H.T) l'unité ; 80 000
- * 50 unités « Shorts de foot » à 500 dh (H.T) l'unité ; 25 000

Remise1 : 2%, Remise2 : 1%, cette facture a été payée par virement bancaire.

09/01 Adressé au client « LT2 » la facture N° VT2 comprenant les éléments suivants :

- * 40 unités « Survêtements » à 1 400 dh (H.T) l'unité ; 56 000
- * 30 unités « Maillots de foot » à 800 dh (H.T) l'unité ; 24 000
- * 20 unités « Shorts de foot » à 500 dh (H.T) l'unité ; 10 000

Remise : 3%, Escompte de règlement 2% } 90 000

16/01 Paiement par chèque bancaire N° CHZ123 de la prime d'assurance annuelle pour 15 600 dh. ✓

19/01 Adressé au client « LT3 » la facture N° VT3 comprenant les éléments suivants :

- * 10 unités « Survêtements » à 1 400 dh (H.T) l'unité ; 14 000
- * 20 unités « Maillots de foot » à 800 dh (H.T) l'unité ; 16 000
- * 30 unités « Shorts de foot » à 500 dh (H.T) l'unité ; 15 000

Escompte de règlement 3% } 45 000

22/01 Achat d'un meuble de rangement sous la référence MBR67 chez KITEA Tanger pour un montant 12 700 dh HT facture VWX12. Le paiement a été effectué par chèque bancaire N° CHZ 124.

23/01 Reçu du fournisseur « SS1 » la facture N° CH1 comprenant les éléments suivants :

- * 100 unités « Maillots de foot » à 500 dh (H.T) l'unité ; 50 000
- * 100 unités « Shorts de foot » à 300 dh (H.T) l'unité ; 30 000

Remise 2%, Escompte de règlement 2% = 80 000

25/01 Paiement par chèque bancaire N° CHZ125 de la quittance d'eau et d'électricité pour 9 400 dh HT.

26/01 Reçu du fournisseur « SS2 » la facture N° CH2 comprenant les éléments suivants :

- * 100 unités « Survêtements » à 900 dh (H.T) l'unité ; 90 000
- * 100 unités « Shorts de foot » à 300 dh (H.T) l'unité ; 30 000

Escompte de règlement 2% = 120 000

29/01 Établissement de la facture d'avoir AVO1, relative à un retour de 50% des articles Objet de la facture de vente CH2 (il a été tenu compte des conditions de la facture Initiale).

31/01 Paiement par virements bancaires des salaires du mois de janvier pour un montant 76 000 dh.

N.B. Le Taux normal de TVA est de 20%.

Le Taux de TVA pour l'eau et l'électricité est de 10%.

<p>Question N°1 Les titres de participation sont détenus pour une durée :</p> <p>A – Inférieure à 1 an B – Supérieure à 1 an C – Inférieure à 1 an et supérieure à 1 an</p>	<p>Question N°7 Le montant TTC de la facture VT2 du 09/01/N est :</p> <p>A – 106 264,8 B – 108 264,6 C – 102 664,8 D - Autres</p>
<p>Question N°2 Les titres et valeurs de placements sont détenus pour une durée :</p> <p>A – Supérieure à 1 an B – Inférieure à 1 an et supérieure à 1 an C – Autre</p>	<p>Question N°8 L'écriture comptable de l'opération du 16/01/N est :</p> <p>A – Prime d'assurance (D), TVA récupérable sur charges (D) et Banque (C) B – Prime d'assurance (D), et Banque (C) C – Prime d'assurance (D), et Caisse (C) D – Prime d'assurance (D), TVA récupérable sur charges (C)</p>
<p>Question N°3 Le montant du passif au bilan du 01/01/N est :</p> <p>A – 500 000 B – 1 300 000 C – 1 800 000 D - Autre</p>	<p>Question N°9 Le montant TTC de la facture VT3 du 19/01/N est :</p> <p>A – 52 380 B – 53 280 C – 58 320 D - Autres</p>
<p>Question N°4 Le montant total de l'actif immobilisé au bilan du 01/01/N est :</p> <p>A – 700 000 B – 790 000 C – 900 000 D – Autre</p>	<p>Question N°10 L'écriture comptable de l'opération du 22/01/N est :</p> <p>A – Mobilier de bureau (D), TVA récupérable sur charges (D) et Caisse (C) B – Mobilier de bureau (D), et Banque (C) C – Mobilier de bureau (D), et Caisse (C) D – Autre</p>
<p>Question N°5 Les comptes à créditer au journal pour l'opération du 02/01/N sont :</p> <p>A – Dettes sur acquisition d'immobilisations et fournisseurs d'immobilisations B – Dettes sur acquisition d'immobilisations et fournisseurs C – Fournisseurs et fournisseurs d'immobilisations D – Autres</p>	<p>Question N°11 Le montant TTC de la facture CH1 du 23/01/N est :</p> <p>A – 92 189,4 B – 92 819,4 C – 92 198,4 D - Autres</p>
<p>Question N°6 Le montant TTC de la facture VT1 du 04/01/N est :</p> <p>A – 202 374 B – 207 342 C – 203 742 D - Autre</p>	<p>Question N°12 Les comptes à créditer au journal pour l'opération du 23/01/N sont :</p> <p>A – Ventes de marchandises (C) et TVA facturée (C) B – Escompte accordé (C) et clients (C) C – Escompte obtenu (C) et clients (C) D - Autres</p>

<p>Question N°13</p> <p>Les comptes à débiter au journal pour l'opération du 25/01/N sont :</p> <p>A – Achats de de marchandises (D) et TVA récupérable sur les charges (D).</p> <p>B – Achats de de matières premières(D) et TVA récupérable sur les charges (D).</p> <p>C – Achats non stockés de matières et fournitures (D) et et TVA récupérable sur les charges (D).</p> <p>D - Autres</p>	<p>Question N°17</p> <p>Le montant du solde créditeur de la TVA facturée au 31/01/N est :</p> <p>A – 59 779, 8</p> <p>B – 59 977,8</p> <p>C – 59 797,8</p> <p>D - Autres</p>
<p>Question N°14</p> <p>Le montant TTC de la facture CH2 du 26/01/N est :</p> <p>A – 141 120 ✓</p> <p>B – 114 120</p> <p>C – 114 210</p> <p>D – Autre</p>	<p>Question N°18</p> <p>Le montant du solde débiteur de la TVA récupérable sur les charges au 31/01/N est :</p> <p>A – 27 066,4</p> <p>B – 28 066,4</p> <p>C – 29 066,4</p> <p>D – Autre</p>
<p>Question N°15</p> <p>Les comptes à créditer au journal pour l'opération du 26/01/N sont :</p> <p>A – Ventes de marchandises (C) et TVA facturée (C)</p> <p>B – Escompte accordé (C) et Fournisseur (C) ✓</p> <p>C – Escompte obtenu (C) et clients (C)</p> <p>D - Autre</p>	<p>Question N°19</p> <p>Après avoir effectué la déclaration de TVA au 31/01/N, le montant du crédit de TVA est :</p> <p>A – 6 808,6</p> <p>B – 8 608,6</p> <p>C – 8 606,6</p> <p>D - Autres</p>
<p>Question N°16</p> <p>Les comptes à créditer au journal pour l'opération du 29/01/N sont :</p> <p>A – RRR obtenus (C) et TVA récupérable sur les charges (C).</p> <p>B – RRR accordés (C) et TVA facturée (C).</p> <p>C – Achats de marchandises (C) et TVA récupérable sur les charges (C).</p> <p>D - Autre</p>	<p>Question N°20</p> <p>Les comptes à débiter pour cette déclaration de TVA établie le 31/01/N sont :</p> <p>A – Etat TVA facturée (D) et Etat TVA due (D)</p> <p>B – Etat TVA facturée (D) et Etat crédit de TVA (D).</p> <p>C – Etat crédit de TVA (D) et TVA récupérable sur les charges.</p> <p>D – Autre</p>